



VENTE AUTOMOBILE

Notions utiles à l'expertise des litiges

Programme

Bien distinguer les différents types de garanties : vice caché, conformité, commerciale

- leurs caractéristiques essentielles
- les particularités de la garantie contre les vices cachés et de conformité (issue de l'ordonnance de fév. 2005)
- les extensions de garanties « *dites commerciales* »

Les effets juridiques attachés au jeu des différentes garanties

- annulation du contrat de vente
- échange et réparation
- dommages et intérêts

Intégrer les mécanismes juridiques des différentes garanties dans les opérations d'expertise

- qui convoquer et comment ?
- prouver quoi et prouver comment ?
- la conduite d'une réunion d'expertise
- la prévention des obstacles, des incidents

Entraînement à la mise en œuvre du jeu de la garantie contre les vices cachés

- cas pratique : préparation du dossier avec le juriste PJ
- et/ou le client en direct
 - détermination des chefs de la mission
 - liste des pièces à obtenir
 - rédaction de la convocation à l'expertise amiable
 - conservation des preuves
 - rédaction du protocole d'accord

Formation continue Juridique

Objectifs

- Acquérir les connaissances juridiques indispensables à la gestion des recours en garantie
- Distinguer les garanties légales des garanties commerciales liées à la vente des véhicules
- Savoir gérer un recours en garantie contre un distributeur automobile
- S'entraîner à la pratique de la mise en jeu des garanties

Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en formation

Prérequis

Avoir suivi au préalable le module Responsabilité civile : notions juridiques utiles à l'expert en automobile

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés
- Etudes de cas
- Questionnaire d'évaluation
- Documentation stagiaire

Attestation individuelle de fin de formation délivrée au participant à l'issue du stage

Animateurs

Juriste d'assurance ou avocat spécialisé

Effectifs

12 à 14 participants

Durée

1 jour (7 heures)

Lieu

Toutes régions

IFOR2A Institut de Formation associée à l'Automobile
43, rue des Plantes – 75 014 PARIS

T. 01 45 40 81 92 – F. 01 40 09 01 23

ifor2a@anea.fr – www.anea.fr/ifor2a

SASU au capital de 150 000 € - RCS Paris 497 640 441 00018

N° de déclaration d'existence : 11 75 368 04 75